

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026





PRÉAMBULE

Ce rapport d'orientation est le dernier de la présente mandature.

Il clôture six années ponctuées de crises et d'événements qui ont largement contribué à une instabilité institutionnelle et financière.

Le mandat a débuté avec une crise sanitaire sans précédent qui a emporté de profondes mutations sociales mais aussi une crise économique mondiale : Pénuries de matériaux de construction et de biens intermédiaires ont engendré d'importantes tensions inflationnistes (près de 15% en 5 années). Celles-ci ont été amplifiées par une crise énergétique aiguë.

Au niveau national, l'instabilité politique inédite (dissolution, absence de majorité parlementaire, motions de censure et démission de gouvernements, quasi-impossibilité de voter une loi de finances...) est une source importante d'insécurité pour le monde économique. Le manque de confiance des acteurs de l'économie qui en découle a entraîné des annulations ou des décalages d'investissement productifs. La croissance est donc en berne et le chômage reprend de la vigueur après plusieurs années de baisse.

La période de crise sanitaire et les problématiques post-COVID ont retardé la maturité de certains programmes d'équipement. Néanmoins la ville a maintenu ses efforts sur les entretiens courants, qui, s'ils n'étaient pas réalisés risqueraient de dégrader le patrimoine communal.

Par ailleurs, les investissements structurants, même s'ils ont pris un peu de retard, ont débuté ou sont en passe d'être livrés : le Pré² et la Halle des herbages ou encore le pôle d'animation numérique.

La situation financière en cette fin de période est saine : la dette est maîtrisée et nos capacités d'autofinancement restent d'un bon niveau.

2026 est une année de renouvellement des exécutifs locaux. De nouvelles équipes seront installées et de nouvelles orientations seront prises. Les indications concernant les projets futurs sont donc purement indicatives et ont pour objet principal d'alimenter la prospective financière.

Je remercie l'ensemble des élus du Conseil Municipal qui, malgré un contexte national dégradé, ont contribué à faire vivre la commune et à la développer, ainsi que les services qui les ont accompagnés avec professionnalisme, compétence et engagement.

Yves DESHAYES

Jérémie ROSEAU





I - LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

II - LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

III - LE PROJET DE LA LOI DE FINANCE 2026

IV - L'ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020-2025

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Les charges générales
- Les charges de personnel
- Les autres charges de gestions (y compris atténuations)

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Les produits de service
- Les Impôts et taxes
- Les dotations
- Les Autres recettes de gestion (y compris atténuations)

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

V - LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT & LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE 2025-2030

VII - BILAN DES ORIENTATIONS POLITIQUES

VI - L'ÉTAT DE LA DETTE

VIII - LES BUDGETS ANNEXES

IX - LES RATIOS





LE CADRE RÉGLEMENTAIRE





I **LE CADRE RÉGLEMENTAIRE**

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une obligation légale pour les communes de 3 500 habitants et plus. Il se fonde sur les articles L.2312-1 - L.5211-36 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Ce débat est tenu dans les 10 semaines précédents le vote du budget primitif.

Il s'appuie sur un rapport (prévus notamment par la loi NOTRe du 7 août 2015) qui doit inclure les orientations budgétaires prévisionnelles, les engagements pluriannuels envisagés, le profil de la dette et ses perspectives.

Il vise à renforcer la transparence, et informer le conseil municipal sur les choix financiers.

Il donne lieu à une délibération spécifique qui prend acte de la tenue du débat et du rapport.





LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER



II LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

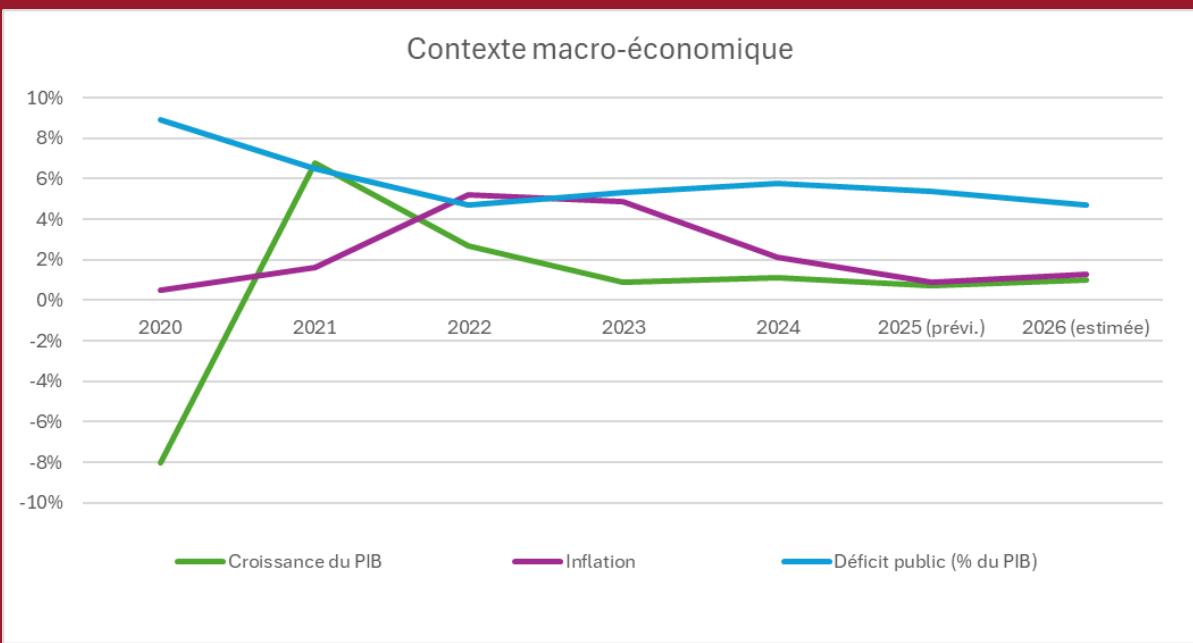
Indicateurs économiques	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (prévi.)	2026 (estimée)
Croissance du PIB (la banque postale)	-8%	6,8%	2,7%	0,9%	1,1%	0,7%	1,0%
Inflation (la banque postale)	0,5%	1,6%	5,2%	4,9%	2,1%	0,9%	1,3%
Taux de chômage (insee)	8%	7,4%	7,3%	7,3%	7,1%	7,5%	8,0%
Déficit public (%) du PIB (la banque postale)	8,9%	6,5%	5%	5,3%	5,8%	5,4%	4,7%
Dette Publique (% PIB) (insee)	115%	112,8%	111,5%	109,9%	113,2%	116,1%	118%

Le projet de loi de finances pour 2026, présenté en conseil des ministres le 14 octobre 2025 s'inscrit dans un contexte politique incertain et dans un cadre économique contraint par une exigence de réduction du déficit public. Le 22 novembre, les députés ont rejeté la première partie du projet de loi de finances. Il est désormais étudié dans sa version initiale par les sénateurs.

Après une croissance de 1,1 % en 2024, portée par les exportations et la demande publique, l'investissement privé a souffert des taux d'intérêts, tandis que l'épargne des ménages est restée à un niveau élevé.



II LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER



En 2025, les prévisions de croissance et d'inflation sont inférieurs à celles observées en zone euro, + 0,7 % pour la croissance et +0,9 % pour l'inflation. Le taux d'épargne reste très élevé et les entreprises privilégient la prudence avec des investissements en recul et des créations nettes d'emploi quasiment nulles.

Les prévisions pour 2026 sont une croissance à + 1 % et une inflation à 1,3 % qui s'expliqueraient par une moindre baisse des prix de l'énergie après celle intervenue en 2025.





LE PROJET DE LOI DE FINANCE 2026





III LE PROJET DE LOI DE FINANCE 2026

Comme pour 2025 l'hypothèse d'une loi spéciale se profile après le rejet du volet recettes du projet de loi de finances, ce qui signifie que le budget 2025 est reconduit pour l'année suivante sans permettre l'ajout de nouvelles mesures.





III LE PROJET DE LOI DE FINANCE 2026

Les mesures initiales du projet de loi de finances 2026

- Participation des collectivités locales à hauteur de 4,6 Mds €
- DILICO: montant doublé, porté à 2 MDS €
- Gel de la Dotation Globale de Fractionnement (DGF)
- Renforcement de la Péréquation, + 290 M€
- FCTVA: Recentré sur l'investissement avec l'exclusion des dépenses de fonctionnement. Versement différé pour les EPCI mais maintien immédiat pour les communes nouvelles
- Gel de la fraction de TVA
- Baisse des dotations de compensation
- Baisse du Fonds vert
- Création d'un fonds d'investissement pour les territoires (FIT)
- Fusion de la DETR, DSIL, DPV en un fonds unique
- Haussse du taux de la cotisation CNRACL

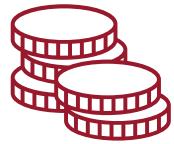




IV

L'ANALYSE RÉTROSPECTIVE





LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nature des dépenses de fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025*	Evolution		en €/hab. 2024	
							2020/2025	Moyenne annuelle en %	Commune	Strate**
Charges à caractère général	1 217 481 €	983 103 €	1 078 612 €	1 235 996 €	1 302 813 €	1 343 010 €	10,31%	2,06%	254 €	323 €
Charges de personnel	1 825 341 €	1 921 180 €	2 128 243 €	2 135 579 €	2 259 917 €	2 203 660 €	20,73%	4,15%	440 €	613 €
Autres charges de gestion courante, charges spécifiques et atténuations de produit	425 525 €	388 098 €	416 106 €	442 832 €	513 834 €	528 557 €	24,21%	4,84%	60 €	164 €
↳ dont participation au CCAS	80 300 €	64 000 €	72 000 €	85 000 €	139 000 €	139 000 €				
↳ dont participation aux budgets annexes (dissolution au 01/01/2023)	36 393 €	3 378 €	11 588 €							
↳ dont subventions aux associations	44 390 €	44 400 €	68 350 €	80 860 €	78 470 €	76 000 €				
↳ autres (indemnités élus, adm. non valeurs, contribution SDIS, logiciel)	251 332 €	276 320 €	264 168 €	276 972 €	296 364 €	313 557 €				
66 - Intérêts de la dette	112 352 €	102 102 €	75 437 €	79 905 €	104 293 €	94 038 €	-16,30%	-4%	20 €	19 €
Total des dépenses de gestion (hors emprunt)	3 468 347 €	3 292 381 €	3 622 961 €	3 814 407 €	4 076 564 €	4 075 227 €	17,50%	3,50%		
Total des dépenses réelles de fonctionnement	3 580 699 €	3 394 483 €	3 698 398 €	3 894 312 €	4 180 857 €	4 169 265 €	16,44%	3,29%	775 €	1 119 €

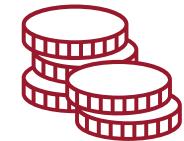
* Chiffres prévisionnels

** 3 500 à 10 000 habitants



Malgré l'inflation générale + 15 % entre 2020 et 2025, le COVID, l'intégration des budgets annexes Immeuble du Bras d'Or et du Marché Couvert en 2023, l'augmentation enregistrée sur la période est maîtrisée avec une moyenne annuelle de 3,3 %.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



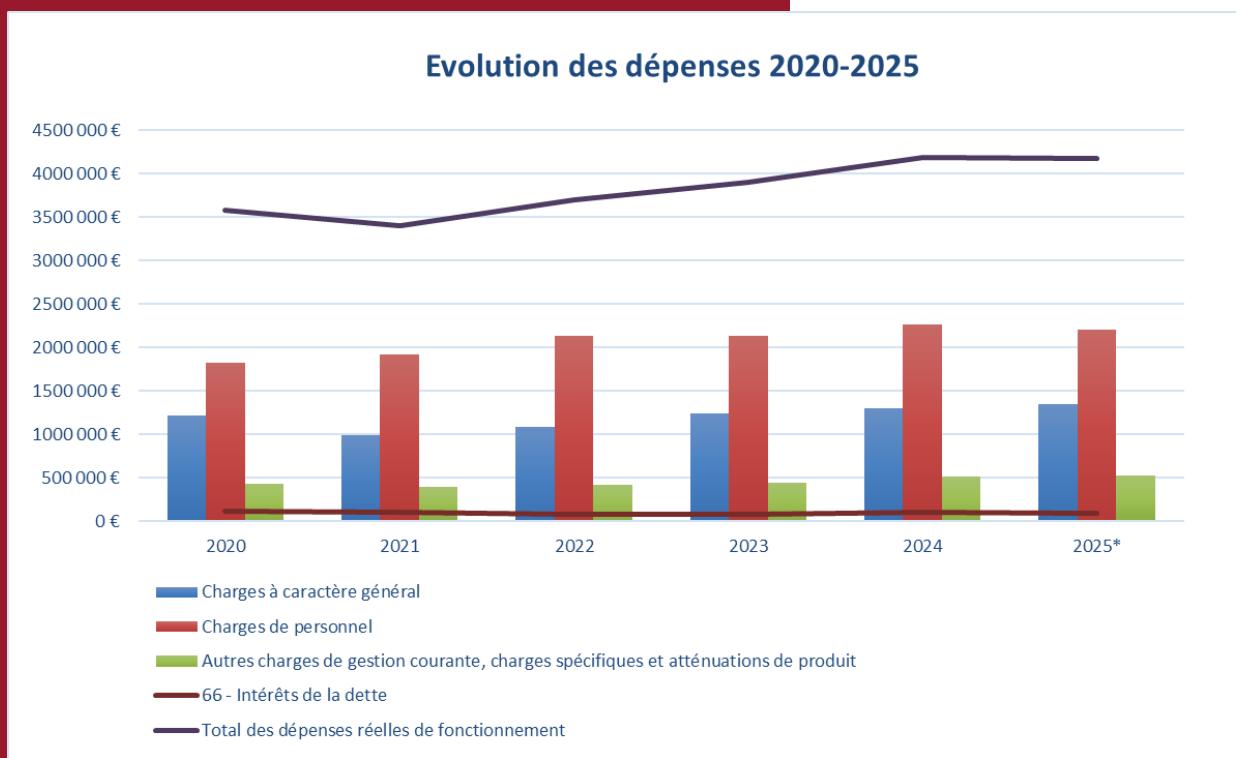
LES CHARGES GÉNÉRALES

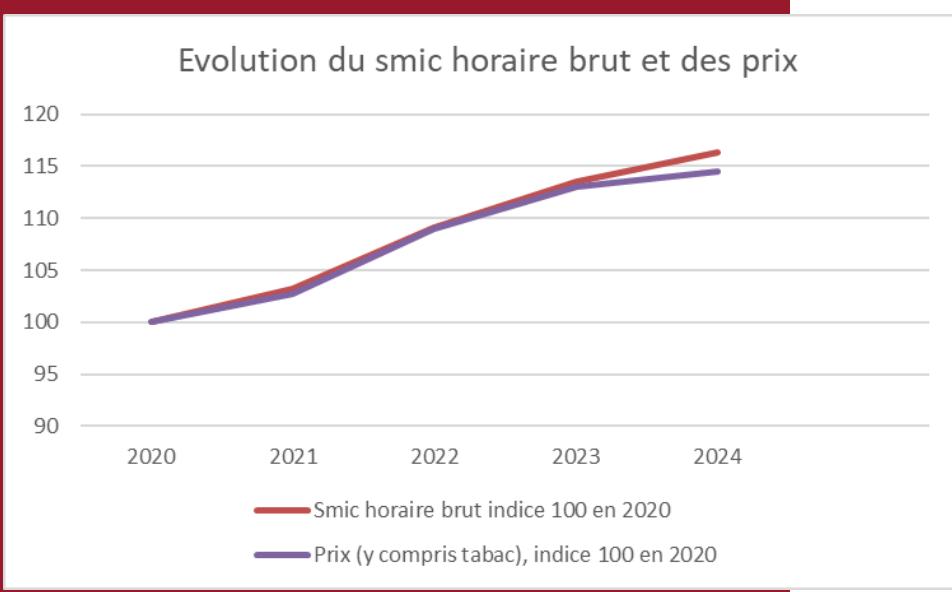
Les principales hausses sur la période concernent :

- l'eau : + 20 % (augmentation du coût de l'eau)
- Chauffage: + 113 %
- Le carburant : 62 %
- Electricité: +8 %

Ces hausses ont toutefois été amoindries par l'extinction de l'éclairage public de 00 h à 5 h. En effet, en 2020 le prix du kWh était de 0,113820 € HT alors qu'en 2025 il est de 0,158590 € HT, soit 39 % d'augmentation.

Pour les services extérieurs, les augmentations portent sur des dépenses contraintes mais essentielles comme les maintenances +49 % et les honoraires + 90 % mais aussi sur les prestations culturelles: + 31 %. Depuis 2021, l'activité culturelle connaît un développement soutenu avec des programmations enrichies, et un besoin de location de matériel plus important + 8%.





LES CHARGES DE PERSONNEL

Une augmentation de 20 % sur la période 2020-2025, marquée par:

- Les hausses du point d'indice en : - juillet 2022 +3,5 %
 - juillet 2023 + 1,5 %
 - + 5 points en janvier 2024
- La revalorisation du SMIC de 16 % entre 2020 et 2024
- Le renforcement des équipes
- Le recrutement d'un chargé pour Petites Villes de Demain
- La mise en place du RIFSEEP en 2020 et sa revalorisation en 2024

LES AUTRES CHARGES DE GESTIONS COURANTES

Ces dépenses progressent de 24 % entre 2020 et 2025. La subvention pour le CCAS progresse de 73 % pour palier l'augmentation des charges liées à l'organisation du service. Malgré le climat incertain, la commune a maintenu son implication auprès des associations avec toujours la même enveloppe prévisionnelle de 85 K€ chaque année.



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Nature des recettes de fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025*	Evolution		en €/hab.2024	
							2020/2025	Moyenne annuelle en %	Commune	Strate**
Produits des services du domaine	201 698 €	295 836 €	232 978 €	246 607 €	234 837 €	244 223 €	21,08%	4,22%	46 €	100 €
Impôts et taxes ***	2 675 059 €	2 779 196 €	3 076 480 €	3 178 027 €	3 402 445 €	3 434 080 €	28,37%	5,67%	663 €	883 €
↳ Dont recettes fiscales	1 756 460 €	1 777 781 €	1 916 836 €	2 189 553 €	2 406 539 €	2 460 552 €			478 €	
↳ Dont Droits de mutation	142 938 €	155 039 €	211 204 €	192 934 €	250 385 €	240 921 €				
↳ Dont recettes locales				795 540 €	745 521 €	732 607 €				
Dotations et participations ***	1 101 945 €	1 124 557 €	1 056 892 €	1 333 839 €	1 396 272 €	1 619 529 €	46,97%	9,39%	272 €	282 €
↳ Dont Dotation Forfaitaire	612 030 €	612 030 €	611 409 €	626 117 €	668 473 €	656 968 €				
↳ Dont DSR/DNP	485 997 €	493 039 €	408 198 €	458 907 €	474 710 €	712 714 €				
↳ Dont autres - FCTVA Compensations - dotations et remboursement divers				248 815 €	253 089 €	249 847 €				
Autres produits de gestion courante	274 419 €	252 264 €	225 648 €	283 278 €	249 638 €	168 476 €	-38,61%	-7,72%	49 €	55 €
Autres recettes de gestion et produits spécifiques (rembo, IJ du personnel)	79 888 €	33 767 €	29 656 €	56 627 €	59 921 €	14 214 €	-82,21%	-16,44%	12 €	15 €
Recettes de gestion	4 333 009 €	4 485 620 €	4 621 654 €	5 098 378 €	5 343 113 €	5 480 522 €	26,48%	5,30%	1 041 €	1 335 €

* Chiffres prévisionnels

** 3 500 à 10 000 habitants

*** Ces deux chapitres ont été retraités pour faciliter la lecture. Les droits de mutation étaient intégrés dans les dotations de 2020 à 2022 puis basculés dans les taxes à compter de 2023.

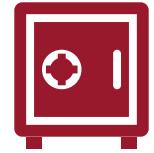




Les produits de service se composent :

- Des redevances culturelles
- De la vente de concessions
- Des remboursements de charges (mise à disposition de bâtiment ou de personnel à des tiers). Les dépenses de chauffage, électricité, eau **ou** personnel ayant augmentées, les remboursements augmentent d'autant.

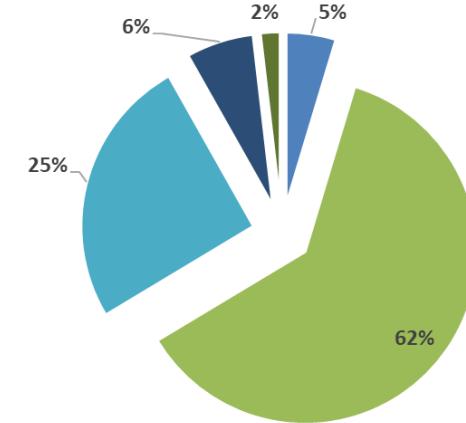
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



LES PRODUITS DE SERVICE

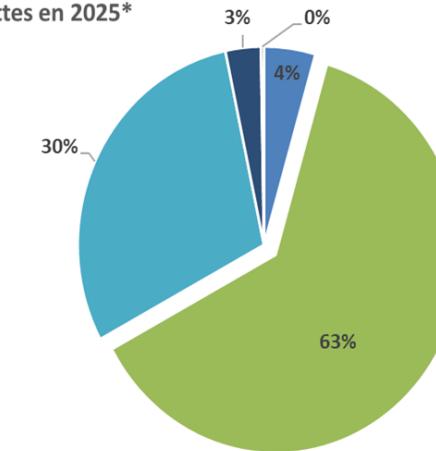
Ventilation des recettes en 2020

- Produits des services du domaine -
- Impôts et taxes -
- Dotations et participations -
- Autres produits de gestion courante -
- Autres recettes de gestion



Ventilation des recettes en 2025*

- Produits des services du domaine -
- Impôts et taxes -
- Dotations et participations -
- Autres produits de gestion courante -
- Autres recettes de gestion



Entre 2020 et 2025, ces recettes ont progressé de 21 % et de 4 % en moyenne annuelle. Elles sont faibles pour la commune, 46 € / habitant contre 100 € pour une commune de même strate.



IMPÔTS ET TAXES

Les **impôts et taxes** sont les recettes les plus dynamiques de 2020 à 2025. En 2020 cette ressource représentait 58 % des recettes réelles de fonctionnement. En 2025 elle devrait passer à 63 %.

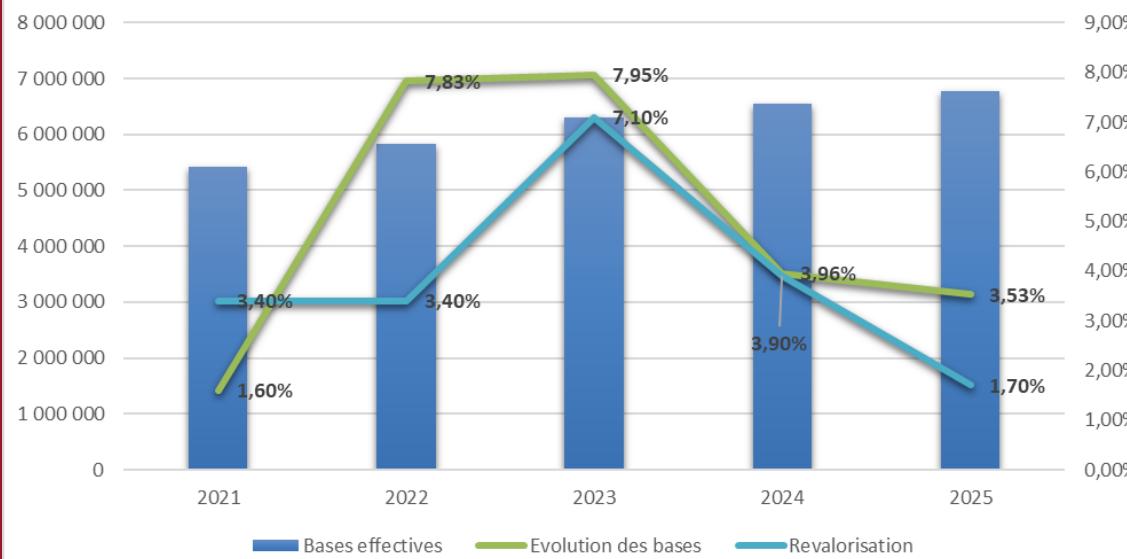
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



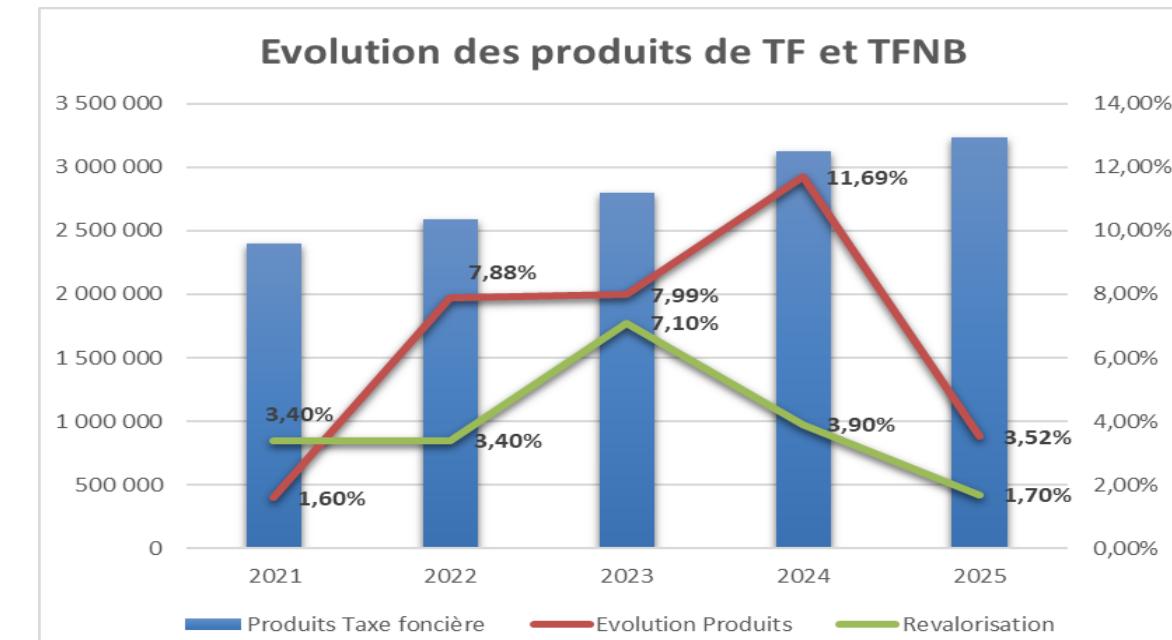
LA TAXE FONCIÈRE

Elle bénéficie de l'augmentation physique, soit l'ajout de l'ensemble des nouvelles constructions dans l'assiette de calcul et de l'inflation. En 2025, l'effet physique des bases représente 52 % de l'augmentation et la revalorisation forfaitaire annuelle 48 %.

Evolution des bases effectives de TF et TFNB 2021-2025



Evolution des produits de TF et TFNB





LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



IMPÔTS ET TAXES

	2023	2024	2025
Produits Taxe d'habitation	155 192 €	85 269 €	53 060 €
	-66%		

Source: 1286 finances publiques

Focus sur la taxe d'habitation

Il faut rappeler que depuis 2023, la taxe d'habitation ne s'applique qu'aux résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. La perte entre 2023 et 2025 est de **66 %**.



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

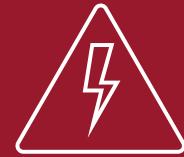


LES AUTRES TAXES

	2020	2021	2022	2023	2024	2025*	Evolution 2020-2025
Accise sur l'électricité	82 554 €	80 158 €	86 738 €	112 709 €	156 428 €	113 151 €	+ 37 %
DMTO	142 938 €	155 039 €	211 204 €	192 934 €	250 385 €	200 768 €	+ 40 %

LA TAXE ADDITIONNELLE SUR LES DROITS DE MUTATION

La loi institue un régime de perception différent, entre d'une part, les communes de moins de 5 000 habitants et d'autre part les communes de plus de 5 000 habitants. Si la collectivité passe au dessus des 5 000 habitants, elle bénéficie directement des DMTO au titre de l'année N, donc elle perçoit directement le produit des taxes additionnelles, elle est exclue du fonds départemental de péréquation des droits de mutation à titre onéreux. La commune est entrée dans ce régime en 2024 et perçoit depuis les droits de mutation de l'année N mensuellement.



L'accise sur l'électricité :

En 2023, la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité est intégrée au sein de la Taxe Intérieure sur la consommation Finales d'Electricité est devient « accise sur l'électricité ». Il est donc institué une part communale, calculée sur les produits perçus en année N-1multiplié par le rapport entre les quantités d'électricités consommées en N-2 et N-3 et l'évolution de l'IPC hors tabac entre N-1 et N-2. Entre 2020 et 2025, l'augmentation est de 37 %.



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



LES DOTATIONS DE L'ETAT

Elles sont stables pour la Dotation Forfaitaire mais importante en très nette augmentation pour la Dotation de Solidarité Rurale.

La DSR comporte 3 fractions:

Bourg-Centre : la commune est inférieure à 10 000 habitants et chefs-lieux de canton

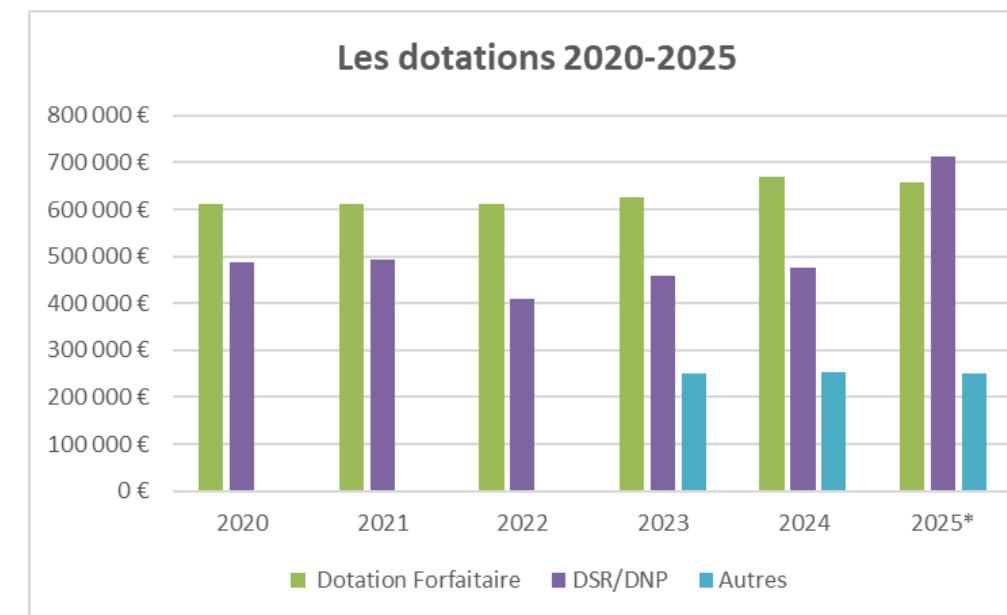
Péréquation : selon le potentiel fiscal de la commune

Cible : destinée aux communes rurales les plus défavorisées

Le passage à plus de 5 000 habitants cumulés à un potentiel fiscal faible 815 € contre 1 185 € pour la même strate explique la progression de 57 %.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Dotations et participations	1 244 883 €	1 279 596 €	1 268 096 €	1 333 839 €	1 396 272 €	1 619 529 €
↳ Dont Droits de mutation (transféré en impôt et taxes en 2023)	142 938 €	155 039 €	211 204 €			
↳ Dont Dotation Forfaitaire	612 030 €	612 030 €	611 409 €	626 117 €	668 473 €	656 968 €
↳ Dont DSR/DNP	485 997 €	493 039 €	408 198 €	458 907 €	474 710 €	712 714 €
↳ Dont autres - FCTVA Compensations - dotations et remboursement divers				248 815 €	253 089 €	249 847 €

* Chiffres prévisionnels

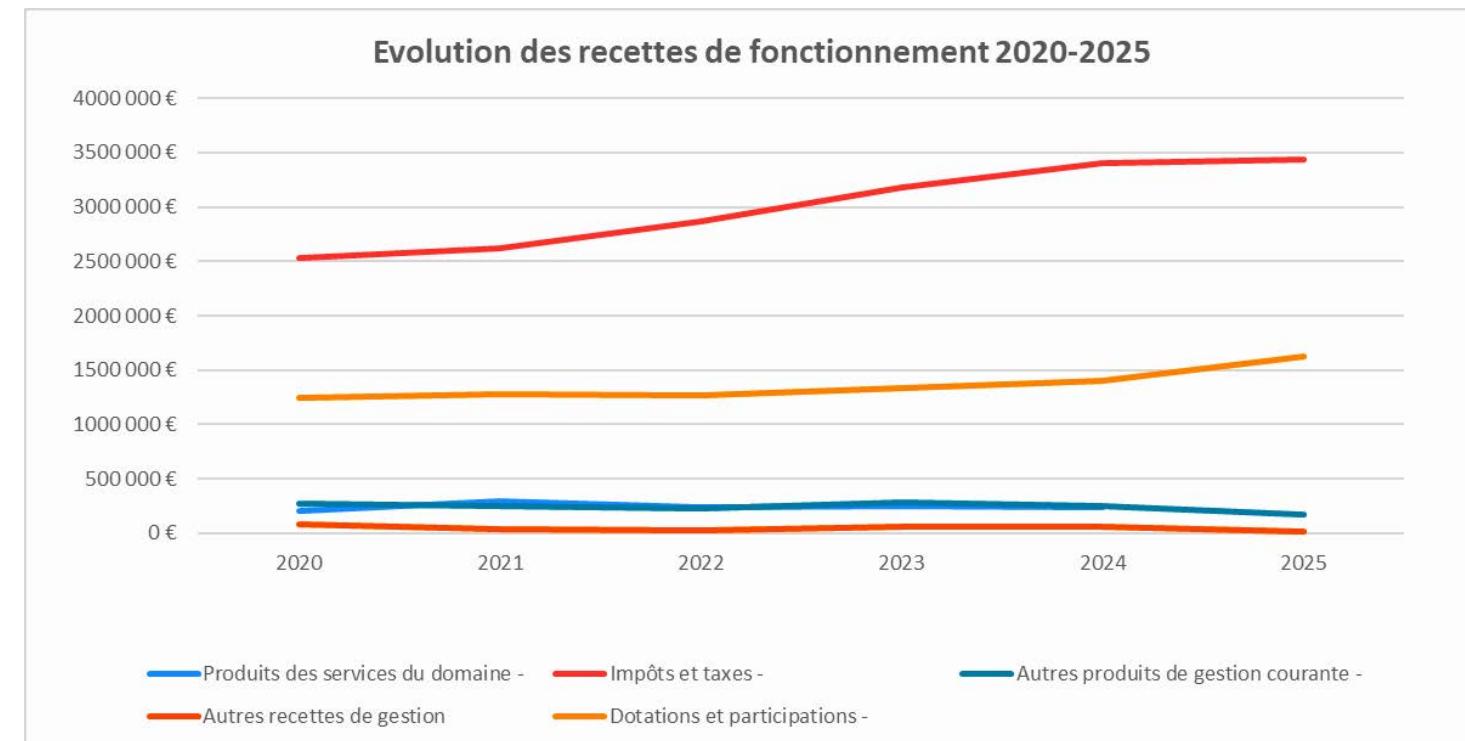


LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



LES AUTRES RECETTES DE GESTION

Elles sont stables sur 2020-2023 mais enregistrent une baisse après 2023 avec le départ de plusieurs locataires. Soit une augmentation de 36 % entre 2020 et 2023 mais une diminution de 38 % entre 2023 et 2025.



LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT



	2020	2021	2022	2023	2024	2025*	Evolution	Evolution	Evolut° moyen ne annuelle
Recettes de gestion (hors cession)	4 333 009 €	4 485 620 €	4 621 654 €	5 098 378 €	5 342 713 €	5 469 622 €	26,23%	2,38%	5,25%
Dépenses de gestion	3 468 347 €	3 292 381 €	3 622 961 €	3 814 407 €	4 076 564 €	4 075 227 €	17,50%	-0,03%	3,50%
Epargne de gestion	864 662 €	1 193 239 €	998 693 €	1 283 971 €	1 266 149 €	1 394 395 €	61,26%	10,13%	12,25%
Résultat financier	109 461 €	93 794 €	75 438 €	79 905 €	104 293 €	87 580 €		-16,03%	-4,00%
↳ dont intérêts	112 351 €	93 219 €	80 338 €	81 706 €	84 938 €	94 038 €		10,71%	-3,26%
Résultat exceptionnel hors cessions									
↳ dont produits exceptionnels hors cession	12 728 €	17 568 €	5 200 €	6 119 €	5 155 €	3 956 €			
↳ dont charges exceptionnelles	13 110 €	4 505 €	8 393 €	6 287 €	873 €	5 926 €			
Epargne brute hors cessions (RRF-DRF)	755 201 €	1 099 445 €	923 255 €	1 204 066 €	1 161 856 €	1 306 815 €	73,04%	12,48%	14,61%
Taux d'épargne brute (épargne de gestion/recettes de gestion)	17,43%	24,51%	19,98%	23,62%	21,75%	23,89%	37,08%	9,87%	7,42%
Remboursement du capital courant	403 067 €	423 113 €	409 162 €	419 687 €	449 297 €	486 982 €			
Epargne nette hors cessions	352 134 €	676 332 €	514 093 €	784 379 €	712 559 €	819 833 €	132,82%	15,05%	26,56%

* Chiffres prévisionnels

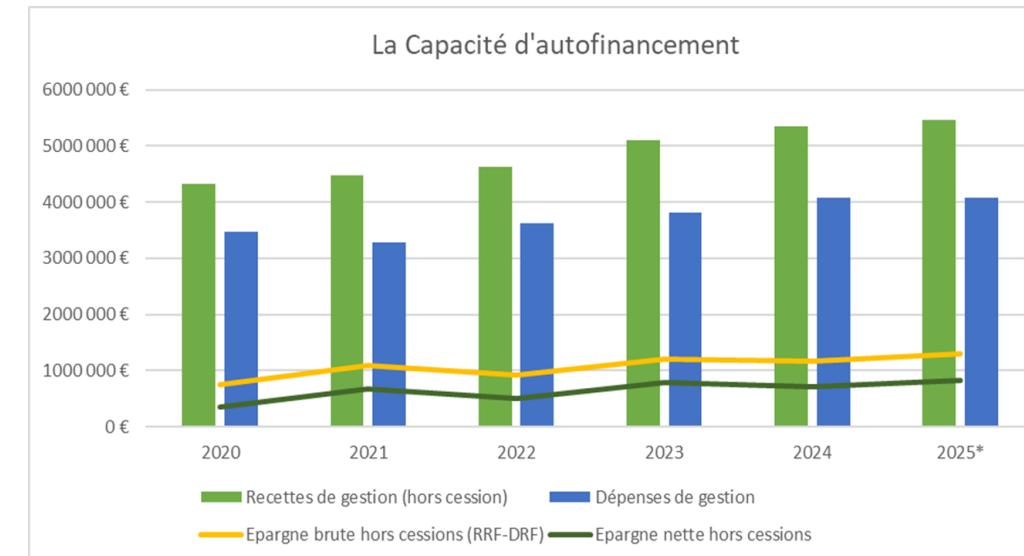
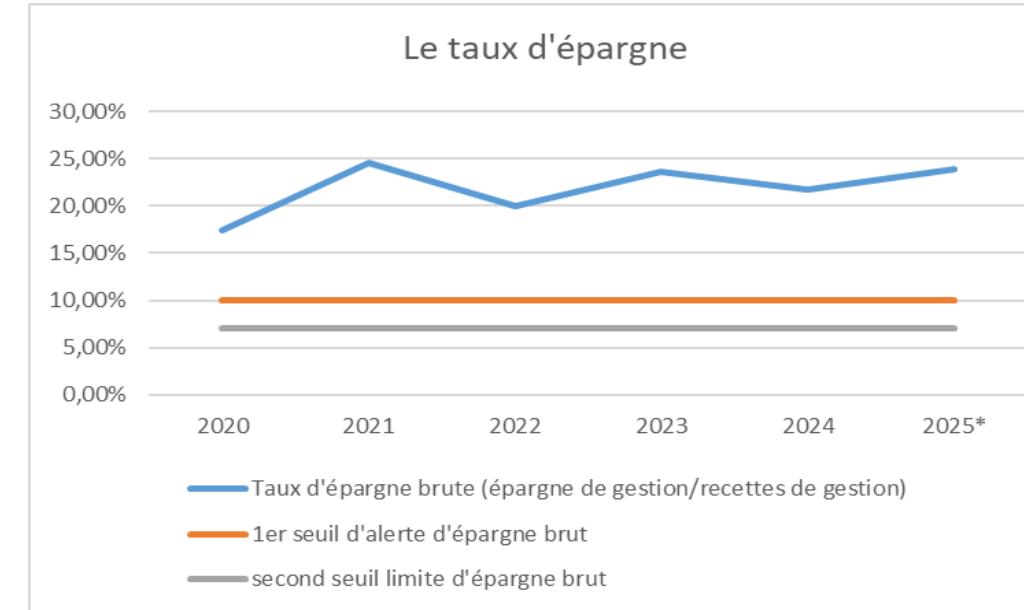
En 2024, le taux moyen d'épargne brute pour les communes de même strate (5 à 10 000 habitants) se situe à 16,24 %
(Données DGFIP 2024 – compte des communes)



Sur la période 2020-2025 l'épargne brute reste bien au-dessus des seuils d'alerte et devrait atteindre plus de 23 % en 2025. L'augmentation des recettes de plus de 500 K€ entre 2020 et 2025 et en même temps une hausse des dépenses plus faible aboutissent à un très bon taux d'épargne brute.



LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT



* Chiffres prévisionnels



L'INVESTISSEMENT

LES GRANDS TRAVAUX D'INVESTISSEMENT



Les Dépenses d'investissement	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Reversement taxe aménagement Terre d'Auge				25 090 €	23 632 €	29 825 €
Immo incorporelles et subv d'équipements	50 589 €	15 180 €	26 238 €	324 884 €	15 386 €	24 539 €
Immobilisations corporelles	610 368 €	558 448 €	1 230 289 €	697 300 €	732 196 €	372 738 €
Immobilisations en cours	927 888 €	1 128 441 €	363 941 €	146 450 €	81 046 €	481 085 €
Opération 38 - Aménagement 60 Rue Saint Michel		5 304 €	7 302 €	30 756 €	111 377 €	103 067 €
Opération 39 - Aménagement Place Foch - Bâtiment du Pré ²			38 910 €	222 713 €	948 877 €	4 236 045 €
Opération 50 - Marché couvert						
Opération 51 - Place Foch - aménagement espaces publics				24 920 €	3 600 €	- €
Total dépenses d'investissement	1 588 845 €	1 707 373 €	1 666 680 €	1 472 113 €	1 916 114 €	5 247 299 €

* Chiffres prévisionnels

Un début de période avec une moyenne de travaux 1,7 M€.
 Les travaux structurants ont débuté 2024 avec le premier projet
 « le Pré² ».



L'INVESTISSEMENT

LES GRANDS TRAVAUX D'INVESTISSEMENT



La voirie de 2020 à 2024:
Quartier du Moulin, Betteville et Le Long Clos: **2 842 782 €**



L'INVESTISSEMENT

LES GRANDS TRAVAUX D'INVESTISSEMENT



Les citernes incendie: **376 881 €**



Le Pré²: **5 446 545 €**



Le Pôle d'animation
numérique : **257 806 €**



L'INVESTISSEMENT

LES GRANDS TRAVAUX D'INVESTISSEMENT



Les Recettes d'investissement	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Dotations, fonds divers	321 263 €	808 311 €	995 132 €	1 821 278 €	493 541 €	1 720 556 €
<i>Dont FCTVA</i>	43 270 €	444 968 €	236 396 €	197 002 €	114 131 €	751 099 €
<i>Dont taxe d'aménagement</i>	130 438 €	302 674 €	203 735 €	464 437 €	303 918 €	58 231 €
<i>Dont excédent de fonctionnement capitalisé</i>	147 555 €	60 668 €	555 000 €	1 159 839 €	75 492 €	911 226 €
Subventions	184 270 €	696 689 €	120 707 €	73 933 €	32 244 €	64 463 €
Emprunt	400 500 €		340 000 €	400 000 €		2 700 000 €
Immobilisations corporelles et en cours	79 953 €	33 242 €		31 800 €		
Opération 38 - Aménagement 60 Rue Saint Michel					10 760 €	10 760 €
Opération 39 - Aménagement Place Foch					662 583 €	458 502 €
Opération 50 - Marché couvert						
Opération 51 - Place Foch - aménagement espaces publics				24 920 €		
Total recettes d'investissement	985 986 €	1 538 242 €	1 455 839 €	2 351 931 €	1 199 128 €	4 954 281 €

La taxe d'aménagement importante entre 2021 et 2024 chute en 2025 à cause de la réforme de 2022. Elle est désormais réglée en totalité dans un délai de 90 jours après l'achèvement des travaux alors qu'elle était exigible auparavant après l'obtention de l'accord d'urbanisme, entraînant des difficultés d'encaissement.

La part des subventions dans les recettes d'investissement est faible et représente 195 384 € en moyenne, soit 11 % de la moyenne des investissements annuels.

La commune a eu recours à de gros emprunts en 2025 en même temps que la finalisation du Pré².
Les excédents participent à hauteur de 500 000 € en moyenne annuelle.



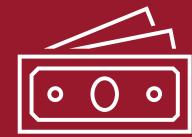


LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT ET LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE



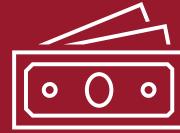
LES PRÉVISIONS DE DÉPENSES

Budget	Désignation des travaux	2025	2026	2027	2028	2029	Total /type de travaux 2025-2029
SDEC	Effacement avenue de la libération (réha hôpital)		81 022 €	149 972 €	127 388 €	127 388 €	585 770 €
	Effacement rue thouret/valencourt (réha unité b)			100 000 €			
Voirie	Aménagement accotement rte de trouville (RD677)				60 000 €		4 968 384 €
	Route d'honfleur - rue des artificiers		48 000 €	42 000 €	149 760 €		
	Route d'honfleur 1ère partie (RD579)			6 000 €	671 424 €		
	Route d'honfleur 2ème partie (RD 579 Coudray rabut)					499 200 €	
	Rue Ménars PSLA (trottoirs) et côte de Caen	582 000 €					
	Aménagement Licorne/catelet/fequet			20 000 €	380 000 €	380 000 €	
	Voirie trottoir avenue de la libération (réha hôpital)		25 000 €	250 000 €			
	Voirie Avenue de la Libération / Poirier de Chio			25 000 €	250 000 €	250 000 €	
	Voirie rue thouret/valencourt			30 000 €	350 000 €	350 000 €	
	Parking passage des alliés + parking Vélo				50 000 €	50 000 €	
	Trottoir et voirie - allée St Michel				50 000 €	50 000 €	
	Rue du Colonel Langlois		150 000 €				
	Aménagement Foiraille		150 000 €	100 000 €			



Les orientations et la prospective présentent une direction mais les choix appartiennent à la nouvelle municipalité.





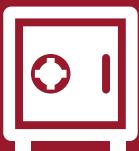
4.2.1

LES PRÉVISIONS DE DÉPENSES

Budget	Désignation des travaux	2025	2026	2027	2028	2029	Total /type de travaux 2025-2029
Acquisitions	Acquisitions Foncières	4 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	389 000 €
	Acquisitions gros matériel	65 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	
Autre	Videoprotection - mise à niveau et extension	100 000 €					550 000 €
	Renouvellement Eclairage public annuel G4	150 000 €	150 000 €	150 000 €			
PVD	Pré ² +Halle des Herbages	4 839 829 €					16 186 937 €
	60 rue St michel	1 800 000 €	1 517 108 €				
	Aménagement place Foch				300 000 €	800 000 €	
	Marché Couvert			100 000 €	4 000 000 €	2 000 000 €	
	Etude schéma cyclable	20 000 €					
	Aménagements cyclables	50 000 €	200 000 €	360 000 €	200 000 €		

2025	2026	2027	2028	2029	Global Pluri-annuel
7 610 829 €	2 401 130 €	1 412 972 €	6 668 572 €	4 586 588 €	22 680 091 €

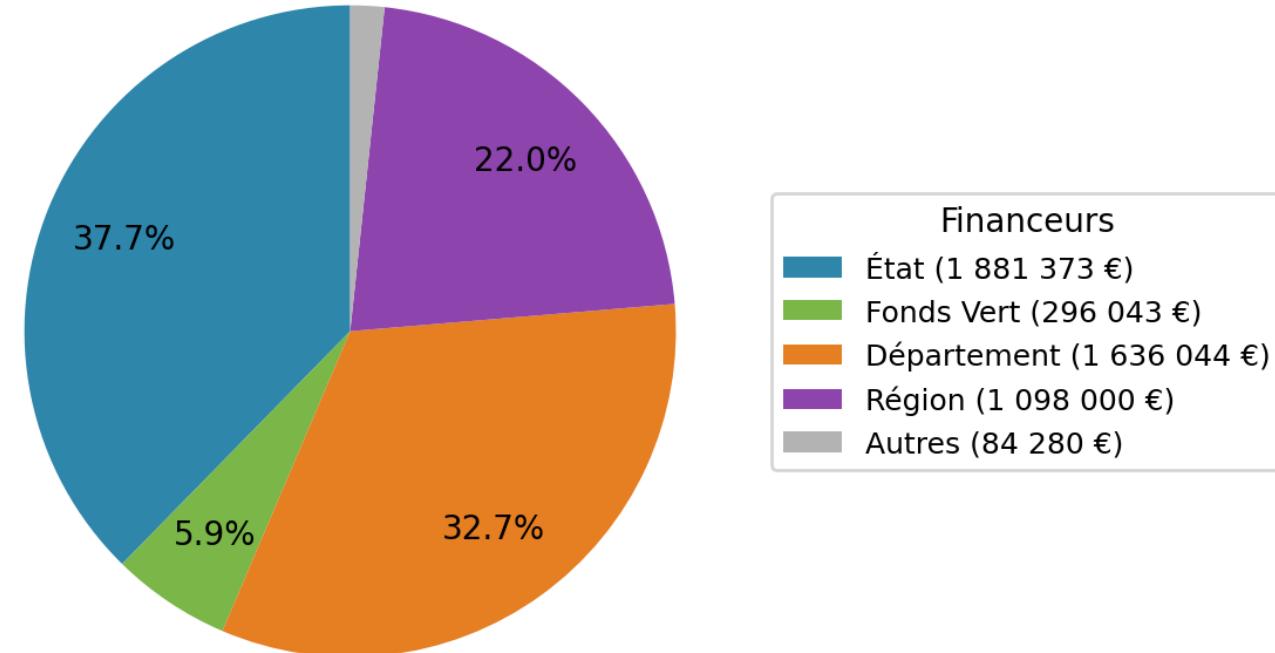




Les subventions sont allouées pour 98 % au programme de travaux de Petite Ville de Demain.

LES SUBVENTIONS PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT

Répartition des subventions par financeur



La prospective se base sur:

LES CHARGES GÉNÉRALES

- Enveloppe supplémentaire de 60 000 € pour le Pré² en 2026 et 2027 pour le Pôle numérique (fournitures, électricité, maintenance...)
- Dommage ouvrage de 60 000 € en 2026 pour le pôle numérique et en 2029 pour le marché couvert
- Inflation de 1,7 % en 2026 et 2027 puis 1,8 % jusqu'en 2030.

LES CHARGES DE PERSONNEL

- En 2026, remplacement d'un départ à la retraite, 1 embauche pour le Pré², 3 points de CNRACL de + jusqu'en 2028 et prévision d'Allocation Retour à l'Emploi (ARE) pour 3 agents
- En 2027, le recensement de la population avec un besoin d'environ 14 agents sur 1 mois ½
- 2026 à 2029, toutes les élections
- 2,5 % de Glissement Vieillesse Technicité sur toute la période

AUTRES CHARGES:

- Augmentation normale due à l'inflation

LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE : LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nature des dépenses de fonctionnement	2025*	2026	2027	2028	2029	2030	Evolution 2025/2030
Charges à caractère général	1 343 010 €	1 479 109 €	1 487 291 €	1 515 626 €	1 546 447 €	1 578 265 €	17,52%
Charges de personnel	2 203 660 €	2 432 600 €	2 547 776 €	2 557 015 €	2 625 355 €	2 667 400 €	21,04%
Autres charges de gestion	528 557 €	539 128 €	541 793 €	546 005 €	550 169 €	554 478 €	4,90%
↳ dont participation au CCAS	139 000 €	139 000 €	139 000 €	139 000 €	139 000 €	139 000 €	
↳ dont subventions aux associations	76 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	
↳ autres	313 557 €	315 128 €	317 793 €	322 005 €	326 169 €	330 478 €	
Intérêts de la dette	94 038 €	114 904 €	100 815 €	90 173 €	106 947 €	107 214 €	14,01%
Dépenses de gestion (hors intérêt de la dette)	4 075 227 €	4 450 837 €	4 576 860 €	4 618 646 €	4 721 971 €	4 800 143 €	17,79%
Dépenses réelles de fonctionnement	4 169 265 €	4 565 741 €	4 677 675 €	4 708 819 €	4 828 918 €	4 907 357 €	17,70%

* Chiffres prévisionnels





Les prévisions de recettes sont moitié moins importantes que les dépenses sur la période 2025-2030, avec seulement 8,86 % de progression contre 17,70 % pour les dépenses.

La prospective se base sur:

LES PRODUITS DE SERVICE

- 2026, baisse des locations donc des remboursements
- 2027 à 2030, régularisation des locations

IMPÔTS ET TAXES

- 3 % d'augmentation des bases physiques et 1,5 % d'inflation

AUTRES CHARGES:

- 2026, départ de nouveaux locataires, donc baisse des revenus de loyers

CESSIONS:

- 3 bâtiments pour une valeur de 1 280 000 €

LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Nature des recettes de fonctionnement							Evolution
	2025*	2026	2027	2028	2029	2030	
Produits des services du domaine	244 223 €	226 930 €	229 699 €	235 341 €	235 139 €	237 956 €	-2,57%
Impôts et taxes	3 434 080 €	3 496 049 €	3 617 503 €	3 743 182 €	3 876 216 €	4 014 199 €	16,89%
↳ Dont recettes fiscales	2 460 552 €	2 571 276 €	2 686 984 €	2 807 898 €	2 934 254 €	3 066 295 €	
↳ Dont Droits de mutation	240 921 €	180 691 €	183 943 €	187 254 €	190 625 €	194 056 €	
↳ Dont recettes locales	732 607 €	744 082 €	746 576 €	748 030 €	751 337 €	753 848 €	
Dotations et participations	1 619 529 €	1 560 931 €	1 542 993 €	1 548 326 €	1 550 728 €	1 555 765 €	-3,94%
↳ Dont Dotation Forfaitaire	656 968 €	631 577 €	643 894 €	637 455 €	631 080 €	624 770 €	
↳ Dont DSR/DNP	712 714 €	720 190 €	728 102 €	736 103 €	744 199 €	752 388 €	
↳ Dont autres -	249 847 €	209 164 €	170 997 €	174 768 €	175 449 €	178 607 €	
Autres produits de gestion courante	168 476 €	139 036 €	141 516 €	144 133 €	146 727 €	149 267 €	-11,40%
Autres recettes de gestion	14 214 €	300 700 €	505 700 €	511 038 €	9 979 €	8 905 €	-37,35%
↳ Dont cessions	10 900 €	280 000 €	500 000 €	500 000 €	- €	- €	-100,00%
Recettes de gestion	5 480 522 €	5 723 646 €	6 037 411 €	6 182 020 €	5 818 789 €	5 966 092 €	8,86%

* Chiffres prévisionnels





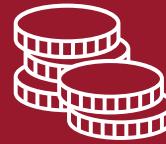
LA SECTION D'INVESTISSEMENT

	2025*	2026	2027
Dépenses d'équipement (dont frais étude)	7 610 829 €	2 401 130 €	1 412 972 €
Remboursement capitale de la dette	486 982 €	512 414 €	440 094 €
Total dépenses d'investissement	8 097 811 €	2 913 544 €	1 853 066 €
Subventions et recettes attendues	1 343 055 €	2 708 071 €	1 651 334 €
Dont Excédent de fonctionnement capitalisé	911 225 €		
Emprunt	3 700 000 €		
Total recettes d'investissement	5 043 055 €	2 941 124 €	1 651 334 €

Les dépenses d'investissement : Fin du Pôle numérique prévus en 2026 et travaux courants en 2026 et 2027

Les recettes d'investissement : Le FCTVA pour les travaux 2026-2027 et le solde des subventions Pré² et Pôle numérique.





LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE

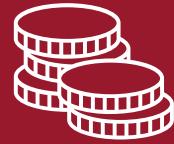
LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Evolution

	2025*	2026	2027	2028	2029	2030	2025/2030
Recettes de gestion (hors cession)	5 469 622 €	5 443 646 €	5 537 411 €	5 682 020 €	5 818 789 €	5 966 092 €	9,08%
Dépenses de gestion	4 075 227 €	4 450 837 €	4 576 860 €	4 618 646 €	4 721 971 €	4 800 134 €	17,79%
Epargne de gestion	1 394 395 €	992 809 €	960 551 €	1 063 374 €	1 096 818 €	1 165 958 €	-16,38%
Résultat financier	87 580 €	114 904 €	100 815 €	90 173 €	106 947 €	107 214 €	
↳ dont intérêts	94 038 €	114 904 €	100 815 €	90 173 €	81 159 €	73 419 €	
Résultat exceptionnel hors cessions							
↳ dont produits exceptionnels hors cession	3 956 €	13 208 €	5 709 €	8 208 €	6 455 €	6 820 €	
↳ dont charges exceptionnelles	5 926 €	3 399 €	3 399 €	4 241 €	3 680 €	3 773 €	
Epargne brute hors cessions (RRF-DRF)	1 306 815 €	877 905 €	859 736 €	973 201 €	989 871 €	1 058 744 €	-18,98%
Taux d'épargne brute (épargne de gestion/recettes de gestion)	23,89%	16,13%	15,53%	17,13%	17,01%	17,75%	
Remboursement du capital courant	486 982 €	512 413 €	440 094 €	384 953 €	318 818 €	302 625 €	
Epargne nette hors cessions	819 833 €	365 492 €	419 642 €	588 248 €	671 053 €	756 119 €	-7,77%

* Chiffres prévisionnels

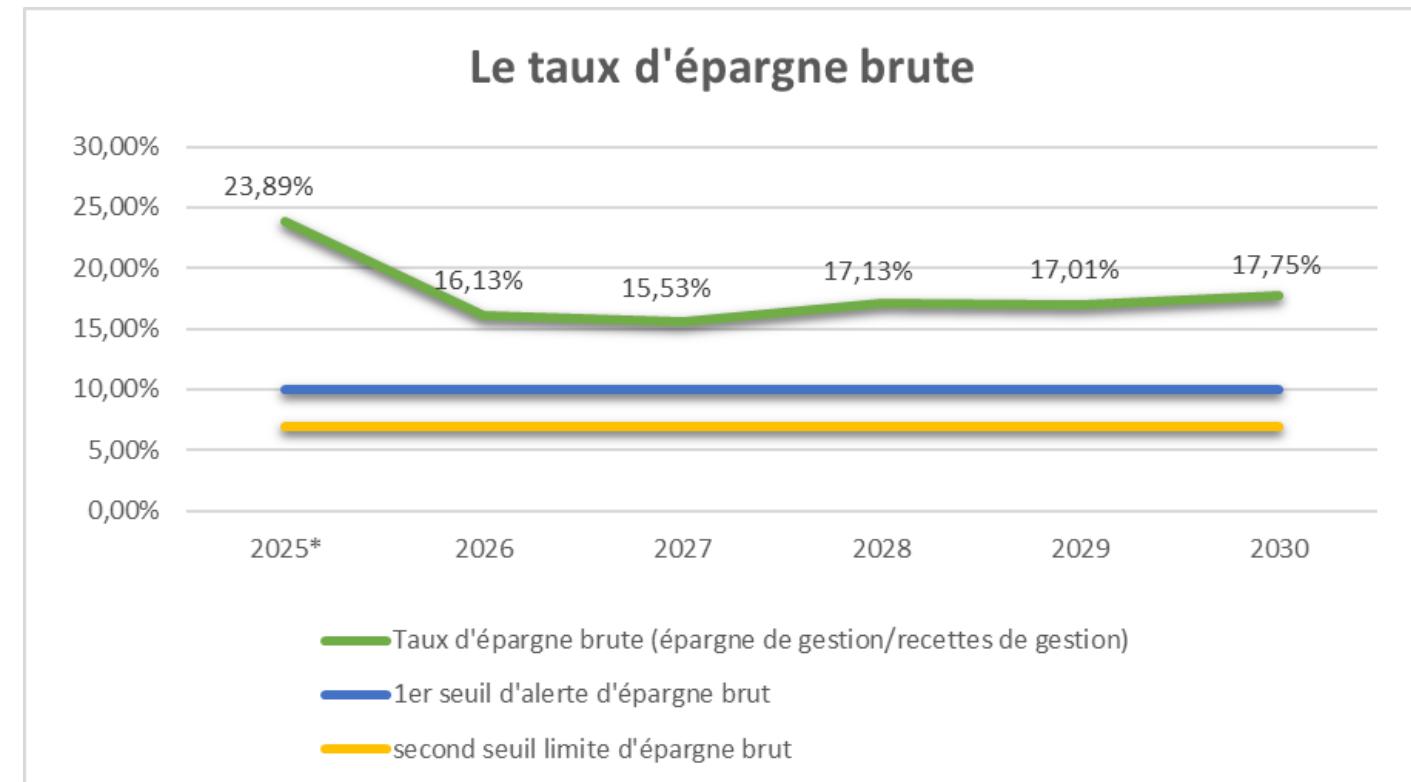




Forte baisse entre 2025 et 2026 liée à une prévision de hausse des dépenses de fonctionnement alors que les recettes stagnent. 2027 à 2030, stabilisation du taux autour de 17-18 %, ce qui reste au-dessus des seuils d'alerte. La situation financière reste confortable.



LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT





VI

ÉTAT DE LA DETTE



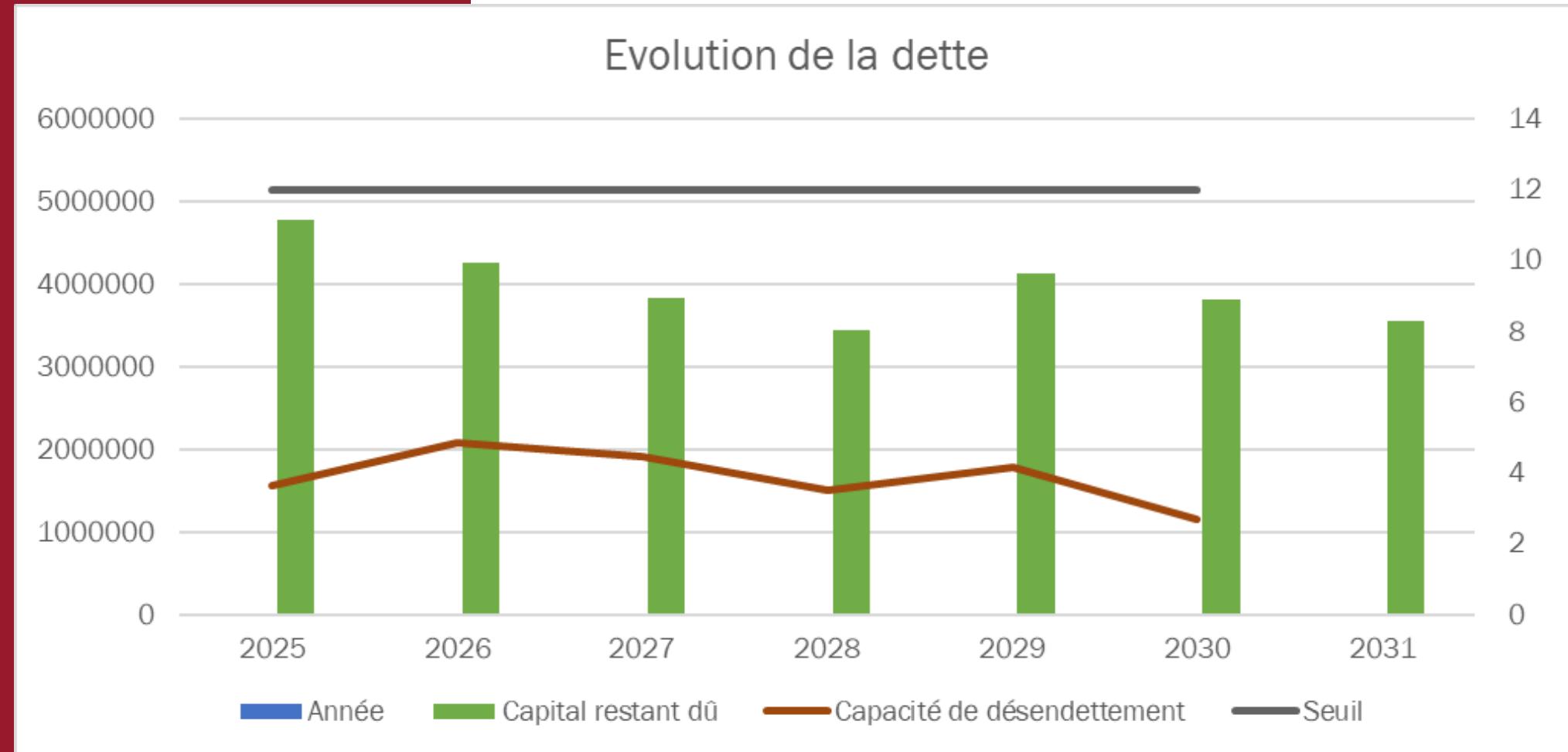


ÉTAT DE LA DETTE

Année	Capital	Intérêts	Annuité	Montant emprunté dans l'année	Capital restant dû	endettement / désendettement*	Capacité de désendettement
2020	403 067 €	112 353 €	515 420 €	400 000 €	3 527 389 €	3 067 €	4
2021	423 113 €	102 102 €	525 215 €		3 104 275 €	423 113 €	3
2022	428 821 €	96 046 €	524 867 €	340 000 €	2 913 976 €	88 821 €	3
2023	440 776 €	89 195 €	529 971 €	400 000 €	3 016 156 €	40 776 €	4
2024	449 297 €	84 938 €	534 235 €	1 200 000 €	3 766 859 €	-750 703 €	5
2025	486 982 €	94 039 €	581 021 €	1 500 000 €	4 779 877 €	-1 013 018 €	4
2026	512 414 €	114 904 €	627 318 €		4 267 463 €	512 414 €	5
2027	440 094 €	100 815 €	540 909 €		3 827 369 €	440 094 €	4
2028	384 953 €	90 173 €	475 126 €		3 442 416 €	384 953 €	4
2029	318 818 €	106 947 €	425 765 €	1 000 000 €	4 123 598 €	-681 182 €	4
2030	302 625 €	107 214 €	409 839 €		3 820 973 €	302 625 €	3
2031	270 878 €	99 401 €	370 279 €		3 550 095 €	270 878 €	



ÉTAT DE LA DETTE





VII

LE SUIVI DES ORIENTATIONS POLITIQUES





AXE 1. **DYNAMISME COMMERCIAL ET ATTRACTIVITÉ**

**CONFORTER UN COMMERCE
DE PROXIMITÉ**



**Soutien aux manifestations
de l'union commerciale**



**Aide financière à l'UCIA pour les
installations accueillir des
manifestations (2011)**

**Développement des
manifestations permettant
de générer du flux en
centre-ville**



**Maintien et adaptation des
manifestations et animations locales
(2020-2025)**

**SOUTENIR L'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE LOCALE**



**Soutenir le commerce afin
de passer le cap de la crise
sanitaire**



**Exonération temporaire de la TLPE
(2020)**



**Exonération temporaire de la
redevance d'occupation du domaine
public (2020)**

**PRÉPARER L'APRÈS-CRISE ET
METTRE EN AVANT LES
ATOUTS DE LA VILLE EN
MATIÈRE DE DYNAMISME**



**Favoriser l'accessibilité du
centre ville et de ses
commerces**



**Maintien de la gratuité du
stationnement
(2020 – 2025)**



**Création de zones de stationnement
(Bras d'Or)
(étude en cours)**





DÉVELOPPER LES ACTIONS DE
REVITALISATION ET
D'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE-
VILLE



Mettre en valeur le
patrimoine



Restauration et mise en valeur de la Tour
de la Vicomté
(diagnostic patrimonial réalisé)

Renforcer la fonction de
centralité de Pont l'Evêque
en développant une politique
culturelle ambitieuse



Réalisation d'un équipement culturel de
proximité regroupant musée numérique
« Micro-Folie », FabLab, EPN (Acquisition des murs, ouverture aux
Dominicaines, travaux en cours)



Maintenir une programmation culturelle
(2020-2025)



Favoriser l'implantation de la
médiathèque intercommunale à
proximité des atouts et équipements du
pôle culturel de la ville (étude en cours)

AXE 1. **DYNAMISME COMMERCIAL ET ATTRACTIVITÉ**

Intégrer les dispositifs qui
permettent de disposer d'une
vision stratégique ainsi que
d'outils opérationnels de
dynamisation de l'attractivité



Candidater au dispositif PVD (2020)



Recrutement d'un chef de projet PVD
(2021 - 2025)



Réalisation d'une opération de
revitalisation du territoire (ORT) (2022)



**AXE 2.****CADRE DE VIE ET PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT**

**SOUTENIR LES ACTIONS EN
FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Maintenir un fleurissement et
un cadre de vie attractif et de
qualité (2020 -2025)

Créer des îlots de fraîcheur
pour lutter contre le
réchauffement climatique et
améliorer la biodiversité

Renouveler le réseau
d'éclairage public pour
optimiser les économies
d'énergie

Développer les actions de
sensibilisation en faveur du
développement durable



Réalisation d'une forêt urbaine plantée
de 3 800 arbres et arbustes (2021-2024)



150 000 €/an pour passer l'éclairage
public en LED et réduire la
consommation de + 50 % (2020-2025)



Extinction de l'éclairage public de 00h à
5h (2023-2025)



Réflexion de projet pour remplacer le
festival ensemble

**PROMOUVOIR UNE MOBILITÉ
DOUCE ET SÉCURISÉE**



Etendre et aménager le
réseau de voies vertes pour
les piétons et cyclistes



Réalisation d'une voie verte entre la gare
et la zone d'activités de Launay
(emplacement réservé dans le PLUi)



Extension du maillage doux dans la
vallée pour favoriser l'accès de la voie
douce (en cours, acquisition du terrain)
Aménagement de 600 m de voie
cyclable
CD route de Beaumont, côte de Caen
(2022-2025)



Développer et renforcer la
sécurité des trajets du
quotidien

Mise en place de passages piétons
lumineux (2021-2025)





AXE 3.

UNE VILLE A VIVRE A CHAQUE AGE

RENDE ACCESSIBLE LES
SERVICES PUBLICS DE SANTÉ



Maintenir et développer les
services médicaux de
proximité



Réalisation d'un PSLA par Terre d'Auge en
mettant à disposition le terrain – Projet
livré en 2025

FAVORISER L'ACCÈS À TOUS LES
SERVICES, PROJETS ET ESPACES
PUBLICS



Permettre aux
Pontépiscopiens de se tester
et de se vacciner au plus près
de chez eux



Conforter l'EHPAD et le SRR afin de
conserver ces services médicaux de
proximité



Mise en place, en lien avec les partenaires
institutionnels, de centres de tests covid et
de centres de vaccination (2020)

PROPOSER DES ANIMATIONS
POUR TOUS LES PUBLICS



Adapter les projets et
espaces publics pour les
rendre accessibles aux
personnes à mobilité réduite



Réhabilitation du quartier du Moulin et
requalification des espaces publics (2021-
2022)

DÉVELOPPER LA VIE
ASSOCIATIVE ET LE LIEN SOCIAL



Redynamiser la
programmation de l'OMA
(2022-2025)



Culture santé IME (2022-2023 + 2025-2026)
Effectué pour l'EHPAD (2023-2024)

Externalisation de la
microfolie à l'EHPAD et
programme culture santé à
l'IME



Projet Pré² livré et mise en service en 2026

Permettre aux associations
de réaliser un espace
d'accueil dans les ex-locaux
France Télécom



Intégrer le club dans le projet Pré²
(2022-2025)



**AXE 4.****FAIRE RIMER BON VIVRE ET SECURITE**

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES USAGERS



De la route et des espaces publics



Mise en lumière et en sécurité des passages piétons (2021-2025)



Passage à 30Km/h sur l'ensemble de l'agglomération (2023-2025)



Développer les actions de prévention au risque routier, en lien avec les partenaires

GARANTIR UN ESPACE PUBLIC SÉCURISÉ ET SÉCURISANT



Pour une ville à vivre à toute heure



Renforcer le programme d'optimisation et de modernisation du réseau d'éclairage public (contrat en cours)



Conforter et moderniser le réseau de vidéoprotection des hameaux isolés (2023-2025)

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ CONTRE L'INCENDIE



Renforcer la couverture de défense contre l'incendie



Mise en place de citernes enterrées pour la protection des hameaux isolés (2022-2024)





AXE 5.

AMÉNAGEMENTS PUBLICS QUALITATIFS ET UN URBANISME RAISONNÉ

DÉVELOPPER UN ESPACE DE
CENTRALITÉ POUR DYNAMISER
LE CŒUR DE VILLE



Aménager la place du
marché couvert



Mise en valeur de la Place Foch et ses
abords (études)

MAÎTRISER L'AMÉNAGEMENT ET
L'URBANISME DU CENTRE VILLE



Requalifier la friche de
l'ancien hôpital



Développer un nouveau quartier de
centre ville à l'architecture et aux
espaces publics qualitatifs (construction
en cours)

DÉVELOPPER UNE IMAGE
QUALITATIVE DE LA VILLE



Poursuivre le programme
d'aménagement des entrées
de ville



Finaliser l'entrée de ville, Rue Georges
Clémenceau (2020-2021)



Etudier les aménagements de l'avenue de
la Libération et route d'Honfleur (études
en cours)



Finaliser l'urbanisation du quartier du
Mont Fiquet (2020-2025)



Accompagner l'aménagement de
l'ancienne cidrerie (permis accordé)



Réaménagement du Quartier du Moulin
(2020-2021)



Réaménagement du Quartier de
Betteville (2022-2024)





VIII

LES BUDGETS ANNEXES EAU ET ASSAINISSEMENT





Les dépenses d'exploitation croissent de 14 % entre 2020 et 2025 qui s'explique par des charges de personnel réactualisées en 2021

Les recettes d'exploitation sont en hausse de 49 % et fonction des ventes d'eau aux abonnés. Pour rappel, le prix de l'eau a été revu en 2024.

Les travaux de renouvellement de réseaux et schémas directeurs représentent les investissements. Ils sont financés par l'excédent de fonctionnement capitalisé et l'emprunt 140 000 € sur la période 2020-2025.

9.1

LE BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

La section d'exploitation	2020	2021	2022	2023	2024	2025*	Evolution	2024/2025	2020/2025
							2024/2025		
Charges à caractère général	7 971 €	20 815 €	10 713 €	11 716 €	13 675 €	14 879 €			
Charges de personnel	13 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €			
Autres charges de gestion courante	12 395 €	10 855 €	9 263 €	7 671 €	7 671 €				
Intérêts de la dette	2 343 €	3 167 €	2 678 €	4 516 €	7 552 €	3 611 €			
Total des dépenses d'exploitation (hors charges financières)	33 366 €	54 670 €	42 976 €	42 387 €	44 346 €	37 879 €	-15%	14%	
Produits des services du domaine	120 603 €	130 594 €	121 041 €	122 316 €	152 109 €	179 582 €			
Total des recettes d'exploitation	120 603 €	130 594 €	121 041 €	122 316 €	152 109 €	179 582 €	18%	49%	

* Chiffres provisoires

La section d'investissement	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
						2025*
Dépenses réelles d'investissement	62 965 €	90 304 €	0 €	45 505 €	68 281 €	134 915 €
Recettes réelles d'investissement	215 454 €	0 €	0 €	0 €	1 107 €	92 350 €
Dont excédent de fonctionnement capitalisé	75 454 €	0 €	743 €	0 €	1 107 €	92 350 €





Après trois années (2020 à 2022) marquées par les dépenses obligatoires covid, les dépenses d'exploitation sont en baisse de 79 % sur la période et stables sur les trois dernières années

Les recettes sont en augmentation de 55 %. Elles sont dynamiques et s'expliquent par l'impact des nouvelles constructions et de la participation à l'assainissement collectif.

Les travaux de renouvellement de réseaux représentent les investissements. Ils sont financés par l'excédent de fonctionnement capitalisé et l'emprunt 336 000 € sur la période 2020-2025.

9.2

LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

La section d'exploitation	2020	2021	2022	2023	2024	2025*	Evolution	
							2024/2025	2020/2025
Charges à caractère général	113 522 €	77 553 €	119 455 €	3 383 €	3 522 €	3 535 €		
Charges de personnel	13 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €		
Autres charges de gestion courante								
Intérêts de la dette	7 182 €	8 743 €	7 754 €	11 981 €	11 564 €	9 107 €		
Total des dépenses d'exploitation (hors charges financières)	126 522 €	100 553 €	142 455 €	26 383 €	26 522 €	26 535 €	0,05%	-79%
Produits des services du domaine	161 308 €	141 851 €	142 636 €	114 021 €	113 937 €	176 037 €		
Subventions d'exploitation		137 418 €	82 054 €					
Total des recettes d'exploitation	161 308 €	279 269 €	224 690 €	114 021 €	113 937 €	176 037 €	55%	9%

La section d'investissement	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Dépenses réelles d'investissement	394 566 €	134 526 €	42 576 €	68 403 €	6 193 €	319 445 €
Recettes réelles d'investissement	509 252 €	0 €	743 €	14 363 €	64 524 €	393 008 €
Dont excédent de fonctionnement capitalisé	221 252 €	0 €	743 €	0 €	64 524 €	43 139 €

* Chiffres provisoires





X

LES RATIOS DE LA COLLECTIVITÉ





- **DRF** = Dépenses réelles de Fonctionnement
- **RRF** = Recettes réelles de Fonctionnement
- **DGF** – Dotation Globale de Fonctionnement
- **Population DGF** – Population INSEE + résidences secondaires et place de caravane authentifiée

10.

LES RATIOS DE LA COLLECTIVITÉ



Ratios *	2021*	2022*	2023*	2024	2025**	Commune 5 000/ 10 000 hab**
DRF €/ hab.*	714	785	789	828	809	1055
Fiscalité directe €/ hab.*	378	408	453	478	474	588
RRF €/ hab.*	941	981	1038	1063	1056	760
Dép d'équipement € /* hab.	363	346	300	380	1526	1270
Dette / hab.	792	601	622	734	931	782
DGF / hab*	234	217	223	227	264	157
Dép de personnel / DRF*	57,07%	57,44%	54,36%	54,30%	52,82%	56%
DRF+ Capital de la dette / RRF**	85,10%	88,03%	87,20%	86,32%	85,52%	
Dép d'équipement / RRF**	38,60%	35,49%	23,55%	35,82%	144,48%	90%

*Source SIMCO
** Chiffres prévisionnels





VILLE DE

PONT-
L'ÉVÈQUE